



## BAC PRO MELEC

### Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés

**Le titulaire du BAC MELEC** intervient dans les secteurs d'activités du bâtiment (résidentiel, tertiaire, industriel), de l'industrie, des services et des infrastructures :

- Il met en œuvre et intervient sur les installations électriques et sur les réseaux de communication des domaines de la production, du transport, de la distribution, de la transformation et de la maîtrise de l'énergie électrique.

Il aborde toutes les compétences professionnelles liées au métier d'électrotechnicien depuis le point de production de l'énergie jusqu'aux utilisations afin de réaliser, mettre en œuvre, livrer, utiliser et assurer la maintenance des installations et des équipements électriques (courants forts et courants faibles).

#### Public concerné et modalités d'accès

##### Public :

- Être âgé de 16 à 29 ans révolus ou avoir 15 ans et sortir de 3<sup>ème</sup> sans condition de diplôme.
- Possibilité d'entrer en formation dès la rentrée pour les jeunes qui auront 15 ans entre la date de la rentrée scolaire et le 31 décembre.

##### Accès :

- Dossier de préinscription en ligne.
- Entretien individuel / Tests de positionnement.

#### Durée et organisation

##### Durée :

- 3 ans de formation alternée en contrat d'apprentissage.
- La durée de la formation peut être réduite à 2 ans en fonction des profils des candidats.

##### Organisation :

- Bac en 3 ans : 15 à 20 semaines de formation au CFA de septembre à juin (1925h pour les 3 années), le reste s'effectue en entreprise.
- Bac en 2 ans : 20 semaines de formation par année de septembre à juin (1400h pour les 2 années), le reste s'effectue en entreprise.
- Alternance : 2 semaines en entreprise / 2 semaines en centre de formation

#### Contenu de la formation

##### Enseignement général :

- Français / histoire-géographie / Enseignement moral et civique
- Mathématiques / Sciences physiques et chimiques
- Education physique et sportive
- Prévention Santé Environnement
- Economie-gestion
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Anglais

##### Enseignement professionnel :

- Préparation et exploitation de l'alternance par le biais de l'étude de stage
- Technologie
- Dessin technique et lecture de plans
- Schéma électrique
- Electrotechnique
- Travaux pratiques

#### Objectifs de la formation

##### Être capable de :

- Réaliser des installations domestiques, tertiaires et industrielles.
- Mettre en service et effectuer la maintenance préventive et corrective des ouvrages.
- Mettre en œuvre les réseaux VDI (Voix, Données, Images).
- Maintenir en état de fonctionnement les équipements et les installations électriques.

## Modalités pédagogiques

### Moyens pédagogiques et techniques :

- Atelier électricité, salles de classe, salle informatique, labo de sciences.

### Equipe pédagogique :

- La formation sera animée par deux formateurs en électricité, chacun titulaire d'un diplôme de la spécialité, et de formateurs en enseignement général autorisés à enseigner.

### Méthodes pédagogiques :

La MFR propose une méthode pédagogique basée sur une démarche en deux temps : sur le terrain, le temps « *de l'action et de la motivation* » et à l'école, le temps « *de la mise en commun et de la réflexion* » : **l'alternance.**

## Modalités d'évaluation

Les candidats seront présentés aux épreuves générales et techniques ponctuelles terminales du BAC Pro MELEC.



## Poursuite d'études

- BTS ELT Electrotechnique
- BTS MS SP Maintenance des systèmes option systèmes de production
- BTS CRSA Conception et réalisation de systèmes automatiques

## Tarifs

La formation est gratuite pour les apprentis. Le financement de celle-ci par l'OPCO ou CNFPT pour la fonction publique territoriale se fait sur la base d'un coût contrat défini par les branches professionnelles.

Seuls les frais liés à la pension (internat et restauration) et à la cotisation à l'association sont à la charge de l'apprenti et/ou son représentant légal.

## Accès

Gare de SALLANCHES à moins de 10 minutes à pied.

L'établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite.

